Joyeuses Fêtes

N°6

LAC DES ROUGES TRUITES MAG

Votre magazine d'informations - Décembre 2017

Lac-des-rouges-truites.net

Lac des Rouges Truites

DOSSIERS :

- Eclairage public
- Portrait
- Centrale Villageoise
- Animations
- Domaine du Bugnon
- Carnets du Lac

Mairie
157, lieu dit Thevenins
39150 LAC DES ROUGES TRUITES
Tél : 03 84 60 13 10
E-mail : mairie.lrt@wanadoo.fr
Permanences :
Lundi 10h - 12h
Jeudi 15h - 17h
Samedi 10h - 12h

Bibliothèque
Tous les jeudis de 17h30 à 18h
Pendant la période d'ouverture du Club « Les Sapins Argentés » (d'octobre à juin à la salle polyvalente).

Communauté de communes
1, place de la Mairie
39150 CHAUX du DOMBIEF
Préfecture du Jura
Tél : 03 84 86 84 00
http : //www.jura.gouv.fr

Office du Tourisme
7, place Charles Thévenin
39150 ST Laurent en Grandvaux

Centre des Impôts
7 T rue Reybert - 39200 SAINT-CLAUDE
Tél : 03 84 41 52 00

Trésor Public
6 rue de l'Industrie - 39400 MOREZ
Tél : 03 84 33 07 37

La Poste
Ouverture du lundi au samedi
De 9h - 12h / 14h-17h

Collecte des ordures ménagères
Bacs gris : le lundi
Bacs bleus : le jeudi (semaine impaire)

Déchetterie
Col de la Savine
Tél : 03 84 33 41 61
Ouverture du lundi au samedi
de 8h15 - 12h45 / 13h15 - 17h

Bonbons, sucreries, citrouilles et déguisements ont été au rendez-vous !

Les enfants ont déambulé dans vos quartiers, merci pour l'accueil que vous leur avez offert.

BRÈVES

INVITATION
Vœux du Maire

Joyeuses Fêtes de Noël et tous nos meilleurs voeux pour l'année 2018.

Jean Richard
et l'équipe du conseil municipal
seront heureux de vous accueillir le 19 janvier à 19h30 à la salle des fêtes pour les vœux du Maire

LE CALENDRIER

16 décembre 2017 :
Fête de l'école
17 décembre 2017 :
Concours de belotte
26 janvier 2018 :
Vœux du maire
31 mars 2018 :
Carnapac
26 mai 2018 :
Marché aux fleurs

Le Lac

CARNETS du Lac ...suite

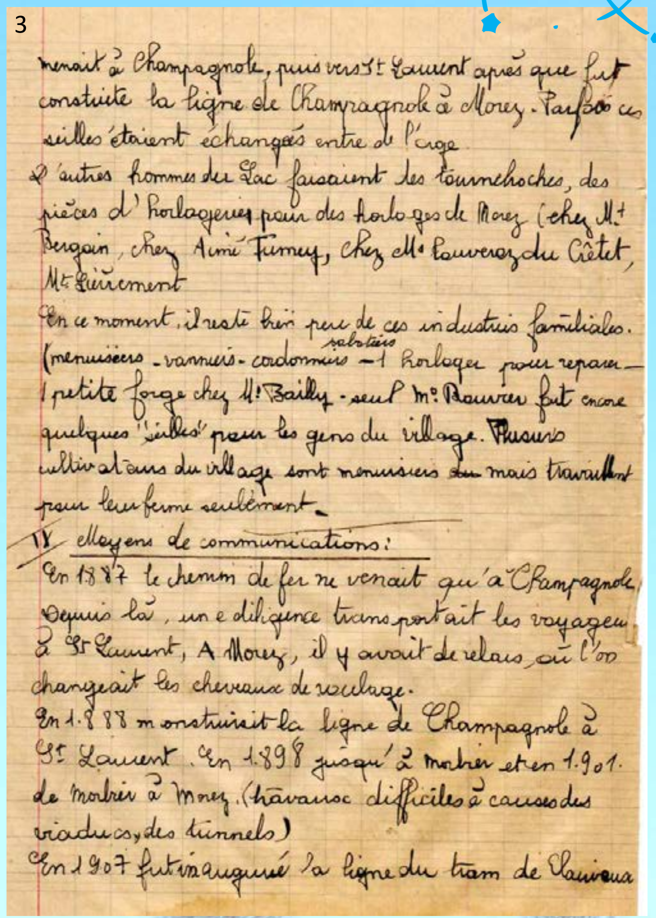
3

menait à Champagnole, puis vers St Laurent après que fut construite la ligne de Champagnole à Morez. Parfois ces seilles étaient échangées contre de l'orge.
D'autres hommes du Lac faisaient les tournechoches, des pièces d'horlogerie pour des horloges de Morez (chez Mr Bergain, chez Aimé Fumey, chez Mr Rouveroz du Crêtet, Mr Guirement.
En ce moment il reste bien peu de ces industries familiales. (menuisiers - vanniers - cordonniers - sabotiers - 1 horloger pour réparer - 1 petite forge chez Mr Bailly - seul Mr Rouvier fait encore quelques "seilles" pour les gens du village. Plusieurs cultivateurs du village sont menuisiers mais travaillent pour leur ferme seulement.
IV Moyens de communications:
En 1887 le chemin de fer ne venait qu'à Champagnole. Depuis là, une diligence transportait les voyageurs à St Laurent, A Morez, il y avait des relais, où l'on changeait les chevaux de roulage.
En 1.888 on construisait la ligne de Champagnole à St Laurent. En 1.898 jusqu'à Morbier et en 1.901 de Morbier à Morez. (travaux difficiles à cause des viaducs, des tunnels)
En 1907 fut inauguré la ligne du tram de Clairvaux

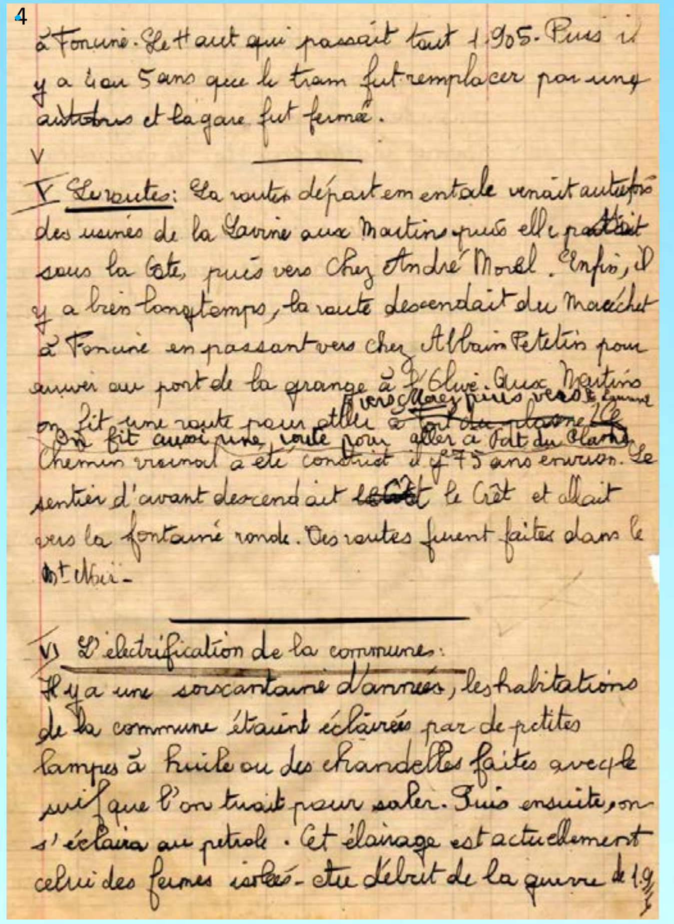
4

à Foncine. Le Haut qui passait tout 1.905. Puis il y a bien 5 ans que le tram fut remplacer par une autobus et la gare fut fermée.

V Les routes: La route départementale venait autrefois des usines de la Gavine aux Martins puis elle partait sous la Côte, puis vers Chez André Morel. Enfin, il y a bien longtemps, la route descendait du Marchet à Foncine en passant vers chez Albain Petetin pour arriver au pont de la grange à l'Olive. Aux Martins on fit une route pour aller vers Morez puis vers la Combe. On fit aussi une route pour aller à Fort du Plasne. Le Chemin vicinal a été construit il y a 75 ans environ. Le sentier d'avant descendait le Crêt et allait vers la fontaine ronde. Des routes furent faites dans le Mt Noir.

VI L'électrification de la communes:
Il y a une soixantaine d'années, les habitations de la commune étaient éclairées par de petites lampes à huile ou des chandelles faites avec le suif que l'on tirait pour saler. Puis ensuite, on s'éclaira au pétrole. Cet éclairage est actuellement celui des fermes isolées. Au début de la guerre de 1.9

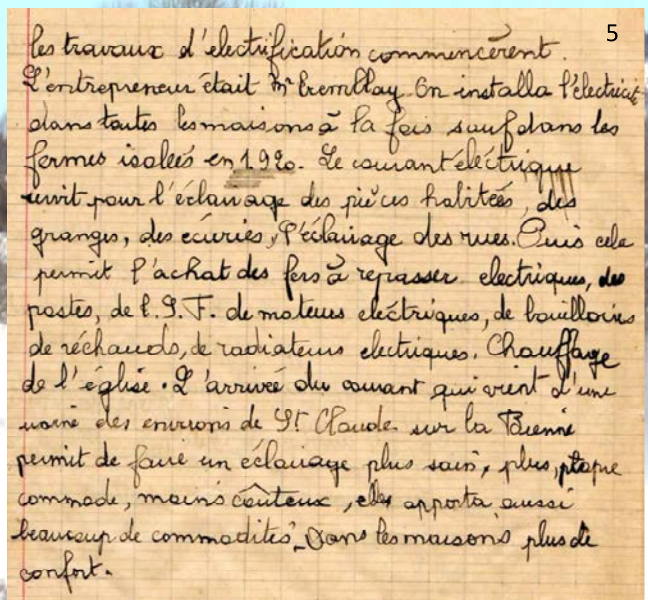
5

les travaux d'électrification commencèrent. L'entrepreneur était Mr Tremblay. On installa l'électricité dans toutes les maisons à la fois sauf dans les fermes isolées en 1920. Le courant électrique servit pour l'éclairage des pièces habitées, des granges, des écuries, l'éclairage des rues. Puis cela permit l'achat des fers à repasser électriques, des postes, de T.S.F. de moteurs électriques, de bouilloires, de réchauds, de radiateurs électriques. Chauffage de l'église. L'arrivée du courant qui vient d'une usine des environs de St Claude sur la Bienne permit de faire un éclairage plus sain, plus propre, commode, moins coûteux, elle apporta aussi beaucoup de commodités dans les maisons plus de confort.

Dans la prochaine édition, vous découvrirez un récit sur les machines agricoles, les cultures, les premières automobiles...

EDITO

Enfin, les travaux que nous vous avions annoncés lors du précédent bulletin sont, soit terminés, soit bien avancés.

En effet, les appels d'offres de la 1ère tranche de rénovation du linéaire de distribution d'eau potable devraient être lancés d'ici la fin de l'année.

Les travaux de réfection du parvis de la Mairie et du carrefour, ainsi que la chaufferie bois sont pratiquement terminés.

La 1ère tranche de remplacement des points lumineux sur le réseau d'éclairage public est terminée, la seconde démarrera en 2018.

Un sujet d'inquiétude pour le conseil municipal et pour vous, habitants du Lac : le Bugnon. Nous ne pouvions pas, malheureusement communiquer sur le sujet car nous n'avions que très peu d'informations et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Mais nous n'avions plus la main sur le devenir de cette structure. La situation a changé récemment et une information vous est donnée dans les pages de ce bulletin.

Une suggestion intéressante a été faite par certains habitants du Lac. Elle consiste à établir une liste de diffusion qui permet à la commune de faire parvenir des informations par le biais d'emails. Ceci a été mis en place et s'est avéré utile et nous encourageons les personnes non inscrites à le faire.

D'une manière générale, les réformes initiées par l'état, que ce soit au travers de la loi « Notre » ou de la suppression de la taxe d'habitation, auront des répercussions sur les finances communales mais à l'heure actuelle il est trop tôt pour en estimer l'incidence. Soyons vigilants et prudents.

Les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer de très joyeuses fêtes de Noël et vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

Qu'il fasse toujours bon vivre dans nos beaux villages de campagne !

Bonne lecture

Jean Richard

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Notre éclairage public est vieillissant et il représente un poste relativement important de notre budget communal. De plus, régulièrement, des lampes ne fonctionnent plus. L'an passé, le conseil municipal a donc décidé de remplacer, à terme, l'ensemble de l'éclairage public de la commune.

Le SIDEC (Syndicat mixte D'énergies, d'Équipements et de Communication) du Jura possède un service spécialisé dans l'éclairage public. Nous lui avons donc demandé de faire un diagnostique complet de l'état de l'éclairage sur la commune. Il nous a aussi donné une proposition de ligne de conduite et nous a demandé de modifier la répartition des lampes.

Nous avons tout d'abord signé la Charte « Éclairons juste le Jura » afin de supprimer les points lumineux inutiles et d'éclairer le sol et non pas le ciel ! Seuls les piétons ont besoin d'éclairage lorsqu'il fait sombre et on sait que peu de personnes se déplacent à pied au cours de la nuit surtout en zone rurale, et cela nous amène à remettre en question nos habitudes.

Afin que l'éclairage soit le plus équitable possible, et sauf s'il n'y a pas d'autre choix, il y aura une lampe tous les 2 poteaux EDF et plus aucun luminaire sur des terrains privés. La puissance des lampes passera de 125 à 70 W avec une qualité de luminosité quasiment équivalente. On nous demande aussi de remplacer l'ensemble des coffrets de comptage (8) qui sont tous vétustes. Les nouveaux permettront aussi de faire un abaissement nocturne ou une extinction complète, par exemple de minuit à 5 h du matin. Pour info, à ce jour 28 communes du Parc la pratiquent sur 122 !

Le Lac des Rouges Truites est équipé de 87 lampes au total. Elles seront remplacées en 3 tranches de 30 par année. Ces travaux sont subventionnés à 50 %. Une première tranche de travaux a déjà été réalisée cet été dans les hameaux du Mont Noir, du Maréchet et du Voisinal car ce secteur était le moins en état. Nous avons aussi, en particulier, installé des lampes au Chemin de la Rose qui n'avait encore jamais été équipé.

Nous aurions voulu installer partout des lampes à leds mais ce système en panel est encore trop coûteux et pas assez fiable pour un éclairage public sauf sur des poteaux métalliques. Dans quelques années, lorsque des ampoules seront grillées, elles pourront facilement être remplacées par les nouvelles ampoules à leds lorsqu'elles seront au point.

Gilles Bourgeois

CENTRALE VILLAGEOISE

Peut-être avez-vous entendu parler du projet de la Communauté de Communes la Grandvallière avec l'appui du Parc du Haut Jura et de l'ADEME de créer une centrale villageoise dans le Grandvaux ?

L'idée est de produire ensemble une énergie renouvelable locale sur le territoire de la Grandvallière dans le but d'améliorer l'indépendance énergétique de nos villages. Le projet est actuellement lancé. La société coopérative s'appellera Centrale Villageoise du Grandvaux et produira de l'électricité photovoltaïque. Elle fonctionnera sur le modèle initié dans la région Rhône-Alpes où 18 centrales sont déjà en service. D'autres sont en cours d'élaboration dans le Haut Jura.

La Centrale Villageoise gérera tout : dossiers, travaux, gestion...

- Elle louera les toits aux propriétaires (publics ou privés, particuliers, entreprises, artisans, agriculteurs, collectivités,...) qui n'auront donc aucune mise de fonds à prévoir.
- Elle financera l'installation des panneaux photovoltaïques, la maintenance et l'assurance.
- Elle choisira des entreprises d'énergies renouvelables compétentes et de préférence locales.
- Elle vendra l'électricité à un fournisseur (EDF, Enercoop...).
- Elle versera une partie du bénéfice aux personnes qui auront acheté des parts.
- Elle réinvestira une autre partie dans d'autres projets d'intérêt collectif.

Actuellement, nous recherchons des toits, qui ont une orientation satisfaisante, et dont les propriétaires donneront leur accord pour les louer. Toute proposition sera étudiée. N'hésitez pas à contacter le référant communal Gilles Bourgeois au 03 84 60 18 99 ou la Communauté de Commune la Grandvallière au 03 84 60 20 63.

Vous avez aussi la possibilité de participer financièrement en prenant des parts dans ce projet (environ 150 € l'une).

Nous espérons que cette initiative se concrétisera car c'est une façon de participer collectivement au développement des énergies renouvelables sur notre territoire.

Gilles Bourgeois

HISTOIRE locale

Voici la copie d'un cahier d'écolier (*ou d'écolière*) retrouvé dans un carton oublié dans un grenier de la "Cingernaux" - domicile de Geneviève CORDIER, institutrice au Lac de 1930 à 1957 que Jean-Paul MOREL a très gentiment mis à notre disposition.

On ne connait de ce cahier, ni le propriétaire, ni la date à laquelle il a été écrit. D'après les calendriers de l'époque, cette date pourrait se situer en 1941.Un lecteur ou une lectrice se reconnaitra peut-être !

Bonne lecture.

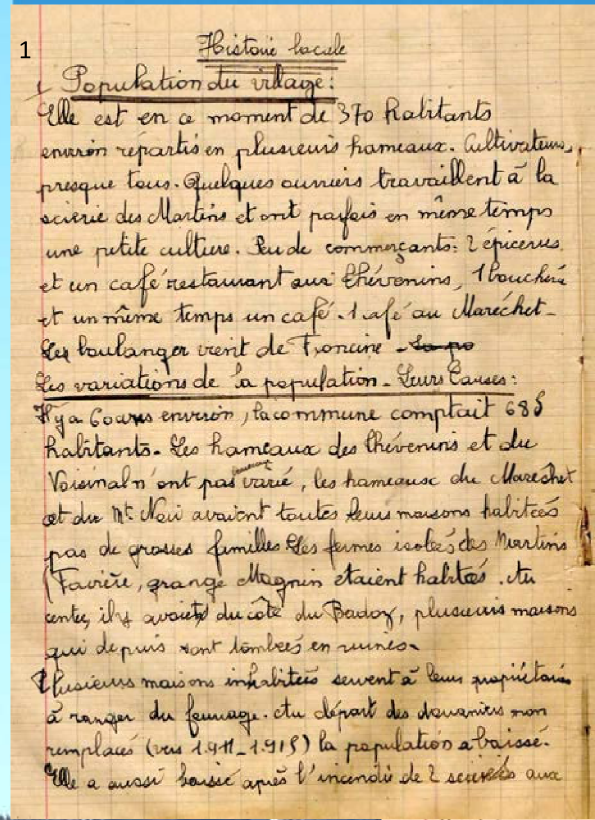

1

Histoire locale

I Population du village :

Elle est en ce moment de 370 habitants environ repartis en plusieurs hameaux. Cultivateurs, presque tous. Quelques ouvriers travaillent à la scierie des Martins et ont parfois en même temps une petite culture. Peu de commerçants : 2 épiceries et un café restaurant aux Chévenins, 1 boucherie et un même temps un café. 1 café au Maréchet. Le boulanger vient de Foncine ~~temps~~

Les variations de la population. Leurs Causes :

Il y a 60 ans environ, la commune comptait 685 habitants. Les hameaux des Chévenins et du Voisinal n'ont pas [beaucoup] varié, les hameaux du Maréchet et du Mt Noir avaient toutes leurs maisons habitées pas de grosses familles. Les fermes isolées des Martins (Favière, grange Magnin étaient habitées. Au centre, il y avait du côté du Badoz, plusieurs maisons qui depuis sont tombées en ruines.

Plusieurs maisons inhabitées servent à leurs propriétaires à ranger du fourrage. Au départ des douaniers non remplacés (vers 1911-1915) la population a baissé. Elle a aussi baissé après l'incendie de 2 scieries aux

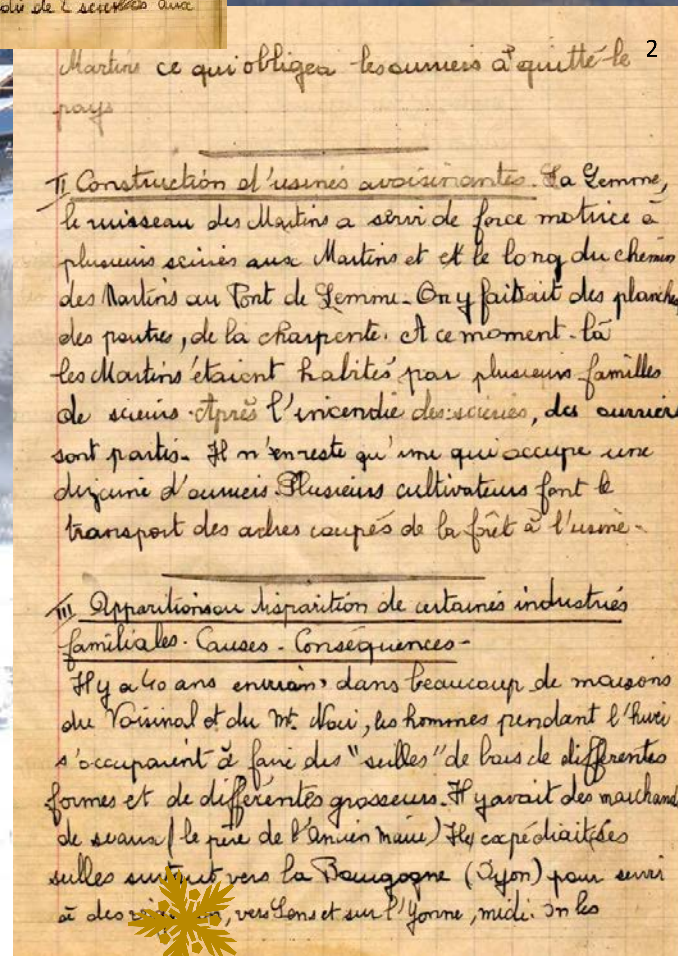

2

Martins ce qui obligea les ouvriers à quitter le pays

II Construction d'usines avoisinantes. La Lemme, le ruisseau des Martins a servi de force motrice à plusieurs scieries aux Martins et le long du chemin des Martins au Pont de Lemme. On y faisait des planches, des poutres, de la charpente. A ce moment là les Martins étaient habités par plusieurs familles de scieurs. Après l'incendie des scieries, des ouvriers sont partis. Il n'en reste qu'une qui occupe une dizaine d'ouvriers. Plusieurs cultivateurs font le transport des arbres coupés de la forêt à l'usine.

III Apparition ou disparition de certaines industries familiales. Causes. Conséquences.

Il y a 40 ans environ, dans beaucoup de maisons du Voisinal et du Mt Noir, les hommes pendant l'hiver s'occupaient à faire des "seilles" de bois de différentes formes et de différentes grosseurs. Il y avait des marchands de seaux (le père de l'ancien maire) Il expédiait les seilles surtout vers la Bourgogne (Dijon) pour servir à des [illegible], vers Sens et sur l'Yonne, midi. On les

Le Lac

PORTRAIT

DOMAINE DU BUGNON

Le 1er avril 2017, la SEM (Société d'Économie Mixte) du Bugnon est entrée en liquidation judiciaire. Ceci veut dire que l'exploitation du domaine s'est arrêtée ce jour. La gestion a été reprise par un mandataire judiciaire. La commune n'avait donc plus aucune possibilité d'action sur la structure. Lors de la séance du 30 juin 2017, le conseil municipal a décidé de faire une proposition de rachat du fond, du stock et du matériel de la SEM au tribunal de commerce

Le 14 septembre 2017 nous avons reçu l'avis favorable du tribunal. Ce qui fait qu'à ce jour la commune est propriétaire de la totalité du domaine. N'ayant pas les compétences, le conseil municipal a décidé en parallèle, de missionner un cabinet ayant une grande expertise de ce type de structure pour faire une étude (subventionnée à 80%) afin d'envisager la suite à donner. La restitution de celle-ci nous a été faite le 28 septembre 2017 dans laquelle un état des lieux, une étude de marché et plusieurs hypothèses de développement, chiffres à l'appui, nous ont été présentés.

Suite à cette présentation se posait une première question:
quel statut juridique adopter ?

Sous forme de SEM: le conseil municipal avait décidé depuis longtemps de ne plus gérer l'exploitation de la sorte.

Vente: lors de la séance du 9 octobre 2017 le conseil a décidé que la commune désirait rester propriétaire du Bugnon. Donc qu'il n'y aurait pas vente du domaine.

Restaient: DSP (Délégation de Service Public) ou bail commercial ou bail commercial dérogatoire. Après consultation de plusieurs juristes, le conseil municipal a décidé d'opter pour le bail.

Plusieurs candidatures spontanées très intéressantes sont parvenues en mairie.
Le conseil municipal a auditionné ces personnes le 30 novembre 2017. Son choix s'est porté sur un jeune couple avec enfants originaire des Vosges. M.et Mme CROUX ont une forte expérience dans le domaine de l'hébergement touristique.
Nous avons bon espoir de pouvoir redémarrer avec ce nouvel exploitant en janvier prochain.

UN NOUVEL
EMPLOYÉ COMMUNAL AU LAC

Originaire du Vivier-sur-Mer, commune d'Ille et Vilaine en Bretagne, Erwan baigne dans un milieu marin depuis sa plus tendre enfance. Se lever à 3 heures du matin cela ne lui fait pas peur car depuis tout jeune il accompagnait en mer les membres de sa famille. Mais secrètement il se serait bien vu « débardeur ». La mytiliculture est un milieu passionnant mais saisonnier. Aussi, lorsque Pole emploi lui propose un travail à Mouthe après son BTS de technicien forestier, il n'a pas hésité longtemps. Bien lui en a pris car c'est dans cette région qu'il a connu sa femme et de cette union est née une petite Eléonore qui a maintenant 3 ans. Leur maison de Foncine-le-Bas en pleine restauration occupe tous leurs week-ends. Erwan met donc à profit ses qualités de bricoleur au sein de notre commune où il faut tout savoir faire et réagir très vite. Notre MacGyver apprécie la polyvalence des tâches à effectuer, les responsabilités qu'il faut assumer et par-dessus tout ce qui le rapproche de l'exploitation forestière.

Christophe, avec qui il a été en apprentissage pendant 9 mois lui a donné beaucoup de ficelles mais il sait qu'il a encore beaucoup de choses à apprendre.

Sa bonne volonté et sa gentillesse lui permettront de bien évoluer au sein de notre commune car il n'a d'apriori sur rien. Souhaitons-lui bonne chance.

Danièle Richard

Le Lac

Festi'LAC 2017

acte III..... toujours grandissant !!!

Quelques chiffres :

- 80 bénévoles
- 560 repas
- + de 1800 festivaliers
- 4 groupes de divers horizons
- 1 totem
- 12 bottes de pailles
- température moyenne 22°C

et une ambiance comme on les aime !!!

Encore une fois, c'est une soirée ultra festive qui s'est déroulée le 26 août, pour le week-end de la fête patronale. Dès le début de l'après-midi, alors que les derniers préparatifs se finalisaient, comme l'écorçage du totem ou la mise en place des bottes de paille, les premiers festivaliers, camping-caristes ou juste en possession de leur tente, arrivaient pour poser l'ancre et s'imprégner des lieux.

Quelques nouveautés, comme les décorations, le camping du festival, un animateur, les feux d'artifice tirés le samedi soir ont permis d'étoffer le festival et d'amplifier le côté retrouvailles ou échanges, qui donne toute sa valeur à cette soirée. Les plus jeunes ont fait parler leur imagination avec de la peinture sur le totem.

Vu la grandeur de l'événement atteinte cette année, nous sommes en pleine réflexion sur l'orientation à prendre pour l'organisation des futurs éditions.

Nous ne pourrons pas continuer sur cette lancée, sans que de nouvelles âmes bénévoles, gorgées d'idées et d'énergie se joignent à nous. Nous avons besoin de vous !!! Contactez nous :

-courriel : a.festilac@gmail.com

Vous pouvez retrouver les photos et vidéos sur :

-Site Internet : http://festilac.fr/

-Facebook : http://facebook.com/a.festilac/

Anthony Morel

APE

Comme chaque début d'année, l'association de parents d'élèves a repris du service. Un nouveau bureau s'est constitué mais le but de l'Association reste d'organiser des manifestations pour collecter des fonds qui serviront à aider au financement des voyages scolaires de tous les élèves du châtelet et surtout à leur faire plaisir.

Nos écoliers sont passés dans les maisons du village afin de faire participer les habitants, à notre tombola de Noël avec comme lots : dindes, chocolats et champagne.

Pour Pâques se déroulera le carnaval appelé pour l'occasion le Carnapac ! Les enfants et les parents habillés de leurs plus beaux déguisements, participeront à une chasse aux œufs et à un défilé.

Depuis 2 ans, avec la collaboration de l'entreprise Rebouillat, horticulteur, nous organisons un marché aux fleurs. Cette année, celui ci aura lieu le **26 mai 2018**, à l'école du Châtelet.

Et l'année scolaire se clôturera avec sa traditionnelle kermesse, où les enfants nous présenteront leurs chants appris en classe et s'amuseront autour des nombreux jeux champêtres préparés par les parents.

Nous serons aussi présents dans l'organisation du Festi'lac au côté des autres associations.

Toutes ces manifestations ne peuvent avoir lieu sans la participation des parents bénévoles, que je remercie par avance pour leur mobilisation.

Claire Bouvier,
présidente de l'APE

FÊTE PATRONALE

Dimanche 27 Août 2017...5h30...c'est l'heure où notre village se réveille et s'anime autour du domaine du Bugnon!

Pour chiner l'objet rare ou simplement profiter de cette ambiance festive, les amateurs du vide grenier ont déambulé dans le camping et ont garanti...son succès habituel!

Autre animation, la seconde édition du "**Jungle Red Trail**". Cette animation un peu "folle " a réuni 112 adultes et une cinquantaine d'enfants l'après-midi. Toujours dans une ambiance familiale et conviviale, les amateurs de courses d'obstacles, de boue, de glissades ont pu, "tout de rouge vêtu, maquillé ou déguisé" s'affronter aux différents obstacles naturels ou réfléchis et fabriqué par les membres de l'association. Des drôles de masquottes étaient là pour soutenir et guider les plus jeunes à crapahuter.

La journée s'est joyeusement déroulée autour des différentes animations proposées telles que des représentations de country par Country Dance Family, une prestation musicale par les Brakass'.

Plus de 200 personnes sont venues partager le repas du midi et savourer tout au long de l'après-midi, une glace artisanale, une gaufre ou une crêpe.

Les plus jeunes ont pu profiter de balades en calèche, d'admirer le sculpteur de ballons et de pêcher une truite ou quelques surprises!

L'ensemble des membres de l'association des Rouges Truites, bien que fatigué après ce week-end de festivités, n'a pas regretté son investissement pour la réussite de la fête.

Les photos et vidéos parlent d'elles -mêmes...

Vous pouvez les découvrir sur notre nouveau site internet

http://lesrougestruites.com

Sabine Morel